



# HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMMISSION DE SURVEILLANCE ET CONTROLE DES OPERATIONS ELECTORALES –  
Réunion du 03 octobre 2025
3. COMMISSION FORMATION des DIRIGEANTS – Prochaines formations
4. COMMISSION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS – Réunion restreinte du 03 octobre 2025
5. COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS – Report match
6. COMMISSION FOOT ANIMATION – Forfait Général



## DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- α soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- α soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 10 OCTOBRE 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 05 OCTOBRE 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 17 OCTOBRE 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 12 OCTOBRE 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 24 OCTOBRE 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 19 OCTOBRE 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 31 OCTOBRE 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 26 OCTOBRE 2025** y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission :**  
**Jean Marie HUYS.**



## COMMISSION DE SURVEILLANCE ET CONTROLE DES OPERATIONS ELECTORALES

### **PROCES VERBAL REUNION DU VENDREDI 03 OCTOBRE 2025 A 18H00**

**Président** : Jean Marie DASCOTTE

**Présents** : Caroline PLET -Gérard COFFRE

**Absente excusée** : Marie Claire DUEZ

---

La séance est ouverte par Monsieur Jean Marie DASCOTTE, Président de séance.

En préambule, il rappelle que cette Commission a pour objet d'examiner la recevabilité des candidatures reçues dans le cadre des remplacements de membres au sein du Comité Directeur du District.

Cette élection devant se tenir lors de l'Assemblée Générale du District prévue le samedi 18 octobre 2025

La Commission a compétence pour se réunir et statuer en la matière en vertu des dispositions de l'article 16 des Statuts du District qui dispose :

« Elle a compétence pour :

- se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;
- accéder à tout moment au bureau de vote ;
- adresser au Comité de Direction du District Artois de Football tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;
- se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats ».

#### **I – Remplacement de la Représentante Féminine au sein du Comité Directeur du District Artois suite à la démission de Nathalie COCKENPOT.**

##### **A- Etude de la recevabilité des candidatures**

Le District a reçu la candidature suivante :

Ingrid LECLERCQ

La Commission après vérification, confirme la recevabilité et le respect des conditions prévues par l'article 13 des Statuts du District.

##### **Voies de recours :**

Cette élection visée par le présent procès-verbal peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire de Lille.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent procès-verbal sur le site Internet du District, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

**Le Président de la Commission**  
**Jean-Marie DASCOTTE**

**La Secrétaire de la Commission**  
**Gérard COFFRE**



## COMMISSION FORMATION des DIRIGEANTS



### NOS PROCHAINES FORMATIONS

- **DEVENIR DELEGUE DE TERRAIN DE CLUB**

A ROUVROY, Stade Constant Duquenoy

**Le samedi 25 octobre 2025 de 9h à 12 h**

Inscription sur le Site du District

Pré-requis :

- Avoir suivi en E-Learning le module Faciliter les rencontres = le Délégué de terrain de Club.  
Voir le lien sur le site du District.  
Durée : 20 minutes  
OBLIGATOIRE pour l'inscription au module Devenir délégué de terrain à ROUVROY

- **REAGIR FACE A UN CONFLIT**

A ST POL-SUR-TERNOISE **le samedi 8 novembre 2025 de 8h30 à 12h30**

Inscription sur le Site du District

Concerne tous les acteurs du Football : dirigeants, arbitres, éducateurs, capitaines et joueurs des équipes séniors et jeunes

En cas de difficulté d'inscription, contacter Louis DARTOIS au 06 08 03 44 93 ou par mail [ldartois5962@outlook.fr](mailto:ldartois5962@outlook.fr)

**Pour la Commission :**  
**Louis DARTOIS.**



## COMMISSION FORMATION des DIRIGEANTS



### NOS PROCHAINES FORMATIONS

C'est encore la rentrée du Foot et le club doit faire face à l'organisation liée à l'accueil des nouveaux licenciés.

L'éducateur responsable technique de l'entraînement et de la pratique en plateaux ou rassemblements doit être aidé dans la mission administrative, logistique et éducative par un dirigeant accompagnateur formé.

A cet effet, le District vous propose le module :

- **ACCOMPAGNER UNE EQUIPE U6/U11**

Qui peut être réalisé dans vos installations, suivant vos disponibilités

Voici donc la programmation proposée par nos formateurs :

- Dimanche 26/10/2025 de 8h30 à 12h30 – lieu à déterminer
- Dimanche 9/11/2025 de 8h30 à 12h30 – lieu à déterminer
- Samedi 31/01/2026 de 8h30 à 12h30 – lieu à déterminer
- Dimanche 8/02/2026 de 8h30 à 12h30 – lieu à déterminer
- Dimanche 1/03/2026 de 8h30 à 12h30 – lieu à déterminer
- Dimanche 22/03/26 de 8h30 à 12h30 – lieu à déterminer

Les clubs intéressés pour organiser le module dans leurs installations (1) peuvent nous contacter par mail : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

ou par téléphone : Louis DARTOIS 06.08.03.44.93

#### **RAPPEL SUR FORMATIONS ENGAGEES :**

Il reste quelques places pour :

- **DEVENIR DELEGUE DE TERRAIN DE CLUB**  
à ROUVROY le samedi 25 octobre 2025 de 9h à 12h
- **REAGIR FACE A UN CONFLIT**  
à ST POL-SUR-TERNOISE le samedi 8 novembre 2025 de 8h30 à 12h30

En cas de difficultés d'inscription, contacter Louis Dartois au 06.08.03.44.93 ou par mail [ldartois5962@outlook.fr](mailto:ldartois5962@outlook.fr)

- (1) Une salle pour accueillir 20 personnes avec tables et chaises, un écran de projection et un vidéo projecteur (éventuellement)

Nous restons à votre disposition pour toutes précisions

**Pour la Commission :**

**Louis DARTOIS**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

**Réunion du :** Restreinte du vendredi 03 octobre 2025

---

**Président :** M. Marc TINCHON -

---

**Présents :** MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN -

---

**Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.**

### Journées du 20 et 21 septembre

#### **BRASSAGE U18 - NIVEAU 2**

Rencontre N°54735735 AS SAILLY LABOURSE – OS ANNEQUIN

Réserves d'avant match de **OS ANNEQUIN**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/1

Amende de 50€ à OS ANNEQUIN.

### Journées du 27 et 28 septembre

#### **COUPE ARTOIS SENIORS**

Rencontre N°554904867 JF GUARBECQUE (c) – FC ATREBATE (b)

Forfait de FC ATREBATE.

GUARBECQUE bat ATREBATE par forfait 5/0.

Amende de 25€ à FC ATREBATE.

Rencontre N°54904872 AS SALOME (b) – US LAPUGNOY (b)

Forfait de US LAPUGNOY.

SALOME bat LAPUGNOY par forfait 5/0.

Amende de 25€ à US LAPUGNOY.

#### **U15 FEMININE A 8 – POULE A**

Rencontre N°54834964 ENT. STE-CATHERINE/UF ARTOIS – EC MAZINGARBE

1<sup>er</sup> forfait de EC MAZINGARBE.

ENT. STE CATHERINE/UF ARTOIS bat EC MAZINGARBE par forfait 5/0.

Amende de 10€ à EC MAZINGARBE.

Match retour à ENT. STE CATHERINE/UF ARTOIS.

#### **U13 – D4 – POULE F**

Rencontre N°54624567 RUCH CARVIN (b) – SCPP WINGLES (c)

2<sup>ème</sup> forfait de SCPP WINGLES.

RUCH CARVIN bat WINGLES par forfait 5/0.

Amende de 20€ à SCPP WINGLES.

**U13 – D4 – POULE R**

Rencontre N°54624945 FCF HENIN BEAUMONT – FC ANNAY

1<sup>er</sup> forfait de FC ANNAY.

FCF HENIN BEAUMONT bat ANNAY par forfait 5/0.

Amende de 10€ à FC ANNAY.

**U11M – D3 – POULE E**

Rencontre N°54572395 US NOYELLES SOUS LENS (c) - US ROUVROY (b)

1<sup>er</sup> forfait de US ROUVROY.

NOYELLES SOUS LENS bat ROUVROY par forfait 5/0.

Amende de 10€ à US ROUVROY.

**U11M – D4 – POULE E**

Rencontre N°54578654 AFC LIBERCOURT (b - FC ANNAY

2<sup>ème</sup> forfait de FC ANNAY.

AFC LIBERCOURT bat ANNAY par forfait 5/0.

Amende de 20€ à FC ANNAY.

**U11M – D4 – POULE G**

Rencontre N°54579578 AAE DOURGES – AS FAMPOUX

1<sup>er</sup> forfait de AS FAMPOUX.

DOUGES bat FAMPOUX par forfait 5/0.

Amende de 10€ à AS FAMPOUX.

**U11M – D4 – POULE S**

Rencontre N°54579367 ENT. VERQUIN – OS ANNEQUIN

2<sup>ème</sup> forfait de OS ANNEQUIN.

ENT. VERQUIN bat ANNEQUIN par forfait 5/0.

Amende de 20€ à OS ANNEQUIN.

**VETERANS A 8 - POULE D**

Rencontre N°54441494 ES VENDIN – EC MAZINGARBE

2<sup>ème</sup> forfait de ES VENDIN.

EC MAZINGARBE bat VENDIN par forfait 5/0.

Amende de 30€ à ES VENDIN.

**VETERANS A 8 - POULE E**

Rencontre N°54441569 AS CAUCHY A LA TOUR – RC BOURS

1<sup>er</sup> forfait de RC BOURS.

CAUCHY A LA TOUR bat BOURS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à RC BOURS.

Match retour à AS CAUCHY A LA TOUR.

**VETERANS A 8 - POULE M**

Rencontre N°54441944 ES HAISNES – FC MERICOURT

2<sup>ème</sup> forfait de ES HAISNES.

MERICOURT bat HAISNES par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ES HAISNES.

### **BRASSAGE U18 - NIVEAU 2**

Rencontre N°54910197 AS LOISON – AS VIOLAINES

1<sup>er</sup> forfait de AS VIOLAINES.

LOISON bat VIOLAINES par forfait 5/0.

Amende de 7.50€ à AS VIOLAINES.

### **BRASSAGE U17**

Rencontre N°54913940 AS BARLIN – AS FREVENT

3<sup>ème</sup> forfait de AS FREVENT.

BARLIN bat FREVENT par forfait 5/0.

Amende de 22.50€ à AS FREVENT.

Rencontre N°54913930 AS SALOME – US MONCHY AU BOIS

1<sup>er</sup> forfait de US MONCHY AU BOIS.

SALOME bat MONCHY AU BOIS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à US MONCHY AU BOIS.

### **BRASSAGE U16 – NIVEAU 2**

Rencontre N°54910223 AAE AIX NOULETTE – RC SAINS EN GOHELLE

2<sup>ème</sup> forfait de AAE AIX NOULETTE.

SAINS EN GOHELLE bat AIX NOULETTE par forfait 5/0.

Amende de 30€ à AAE AIX NOULETTE.

### **BRASSAGE U1 A 8**

Rencontre N°54911198 INT. NORRENT FONTES – US LAPUGNOY

1<sup>er</sup> forfait de US LAPUGNOY.

NORRENT FONTES bat LAPUGNOY par forfait 5/0.

Amende de 15€ à US LAPUGNOY.

Rencontre N°54911190 US IZEL LEQUERCHIN (b) – AS NOYELLES L/V (b)

1<sup>er</sup> forfait de AS NOYELLES L/V.

IZEL L/EQUERCHIN bat NOYELLES L/V par forfait 5/0.

Amende de 15€ à AS NOYELLES L/V.

Rencontre N°54911189 SCAL SOUCHEZ – FC MONTIGNY

1<sup>er</sup> forfait de FC MONTIGNY.

SOCHEZ bat MONTIGNY par forfait 5/0.

Amende de 15€ à FC MONTIGNY.

### **FEMININES SENIORS A 8 – POULE B**

Rencontre N°54439588 OS ANNEQUIN -ENT. VERQUIN

Réserves d'avant match de **OS ANNEQUIN**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/2

Amende de 50€ à OS ANNEQUIN.

### **U13 – D4 – POULE E**

Rencontre N°54624545 AS LENS (b) – FC HAUTS DE LENS

Réserves d'avant match de **FC HAUTS DE LENS**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/4

Amende de 50€ à FC HAUTS DE LENS.

### **BRASSAGE U18 - NIVEAU 2**

Rencontre N°54902025 FC ATREBATE – ES SAINTE-CATHERINE

Match arrêté à la 10mn pour intervention de l'hélicoptère de la gendarmerie. Match à refixer par la Commission compétente.

### **BRASSAGE U17**

Rencontre N°54913906 ES SAINT-LAURENT FEUCHY – FC LILLERS

Réserves d'avant match de **FC LILLERS**, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/5

Amende de 50€ à FC LILLERS.

### **BRASSAGE U15 - NIVEAU 1**

Rencontre N°54915076 AS BEAURAINS – ES LAVENTIE

Match arrêté à la 40mn pour insuffisance de joueurs à BEAURAINS.

Résultat acquis sur le terrain 0/8 .

Amende de 8€ à AS BEAURAINS.

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).**

**Le Président,  
Marc TINCHON**



**Le Secrétaire  
Jean-Luc BERNARD**





## COMPETITIONS SENIORS



### REPORTS MATCHS

Les rencontres suivantes seront jouées le dimanche 12 octobre 2025 à 15 H 00.

#### **SENIORS D7 – POULE C :**

AS Salomé (b) / ES Bois Bernard (b)  
Carvin Dynamo F4 (b) / FC Beaumont (b)

Les rencontres suivantes seront jouées le Mardi 11 novembre 2025 à 15 H 00.

#### **SENIORS D2 – POULE A :**

Car. Billy Montigny (b) / ES ST Laurent

#### **SENIORS D3 – POULE B :**

JF Mazingarbe / US Ablain

#### **SENIORS D4 – POULE B :**

COS Marles (b) / USO Meurchin (b)  
ES Labeuvriere (b) / Guarbecque JF (b)  
FC Busnes / FC Camblain Chatelain  
US Beuvry US (b) / AS Cauchy A La Tour AS  
US Houdain / FCC Calonne Ricouart (b)  
FC Verquigneul / US Annezin US (b)

#### **SENIORS D4 – POULE C :**

ES Douvrin / AS Barlin

#### **SENIORS D4 POULE D :**

AS Bailleul S/Berthoult / US Arleux En Gohelle  
AS Brebieres (b) / FC Mericourt  
CSAL Souchez / AS Salomé  
ES Val Sensee / USSM Loos En Gohelle (b)  
O. Lievin (b) / O. Henin Beaumont (b)  
US Noyelles S/Lens (c) / FC Tortequenne

#### **SENIORS D7 POULE C :**

FC Beaumont (b) / FC Estevelles  
ES Bois Bernard (b) / FCH Lens (b)

**SENIORS D7 POULE C**

FC Dainville (b) / US Rivière

**Jean-Luc Bernard**

**Président de la Commission Seniors**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'L' followed by a horizontal line and a small flourish.



## COMPETITIONS FOOT ANIMATION



Forfait général de l'ES LAVENTIE en U11 Matin – D3 – POULE L – Amende de 30 €

**Le président de la Commission**  
**Alain DELHAYE.**